******

**ACCORD PEDAGOGIQUE POUR UNE FORMATION DE SENSIBILISATION A LA RECHERCHE**

Dans le cadre de la formation LDD3 - Magistère d’Informatique, **[Prénom Nom]** va suivre une formation de sensibilisation à la recherche intégrée à l’unité d’enseignement intitulée **TER Stage** au sein l’unité de recherche **[Unité]**

**1- Objectif**

Les actions de sensibilisation à la recherche intégrées à des diplômes de l’Université Paris Saclay visent à aider à l'orientation des étudiants qui souhaitent approfondir leur connaissance des métiers et du milieu de la recherche, acquérir des compétences utiles pour le métier de chercheur, tester leur intérêt pour ce secteur.

La formation de sensibilisation à la recherche en laboratoire prend la forme de visites régulières d’un étudiant ou groupe d’étudiants dans une unité de recherche du périmètre à 14 de l’Université Paris Saclay. Les visites peuvent être massées ou filées tout au long de l’année. Au cours de ces visites, l’étudiant participe à des rencontres, séminaires, travaux bibliographiques, et bénéficie d’une présence et suivi lors de manipulations expérimentales. Il ne s’agit ni d’un stage au sens de la loi n°2014-788, ni d’un travail. Aucune rémunération ni gratification ne peut donc être perçue par l’étudiant.

**2- Cadre**

Ce dispositif s’adresse aux étudiants inscrits dans un diplôme pour lequel l’Université Paris-Saclay ou l’école universitaire de premier cycle est accréditée. La formation de sensibilisation à la recherche constitue tout ou partie d’une Unité d’Enseignement intégrée à ce diplôme. Tous les laboratoires du périmètre de l’Université Paris-Saclay (incluant les organismes de recherche partenaires) peuvent accueillir ce type de formation, qu’ils soient sous tutelle d’un établissement d’enseignement supérieur de recherche et/ou d’un organisme de recherche.

Au sein du laboratoire, l’étudiant ou le groupe d’étudiants est encadré par un tuteur (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur, doctorant…) membre de ce laboratoire.

**3- Durée**

La durée de présence est indiquée dans le paragraphe « durée et organisation de la présence dans le laboratoire » ci-dessous.

**4- Rôle du tuteur**

Le tuteur est un chercheur, un enseignant-chercheur, un doctorant ou un ingénieur.

Il a la responsabilité de l’organisation du travail, de l’accueil et de l’encadrement de l’étudiant dans le laboratoire.

**5- Statut de l’étudiant et rôle du laboratoire**

Le laboratoire d’accueil est validé par le responsable de formation et le présent accord est signé au plus tard 8 jours avant l’arrivée de l’étudiant. L’étudiant est invité par le laboratoire à effectuer la formation de sensibilisation à la recherche au sein de ses locaux. Cette formation se déroule obligatoirement dans les locaux et pendant les horaires d’ouverture du laboratoire.

Le laboratoire s’engage à fournir l’accès aux outils (ordinateur, accès internet, documents …) et aux matériels nécessaires. Dans les zones à régime restrictif, seule la partie « visiteurs » du réseau informatique, et le cas échéant des locaux, est accessible aux étudiants.

**6- Responsabilité de l’établissement référent**

Au cours de son passage dans une unité de recherche, l’étudiant reste placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l’établissement référent de sa formation. Pour mémoire, l’établissement référent est celui auprès duquel l’étudiant est inscrit, et qui gère sa scolarité.

**7- Evaluation et contrôle**

La formation de sensibilisation à la recherche en laboratoire est intégrée à une unité d’enseignement et évaluée selon les modalités de contrôle de connaissance correspondantes, par l’établissement référent de la formation.

**8- Hygiène et sécurité**

L’étudiant s’engage à respecter scrupuleusement l’ensemble des consignes de santé et sécurité au travail en vigueur dans l’unité de recherche : consignes affichées et Règlement Intérieur, et port des Equipements de Protection Individuelle adaptés. De son côté, l’unité de recherche s’engage à communiquer à l’étudiant, à son arrivée, lesdites consignes dans le cadre d’une action de sensibilisation-information, voire de formation sur les règles d’H&S à suivre. L’étudiant devra être encadré par une personne compétente pendant toute la durée de sa présence, dans toute situation le requérant. Il devra respecter le « circuit de notoriété » qui lui aura été donné (circulations qu’il peut emprunter et locaux dans lesquels il peut entrer, et ne pas circuler dans les autres locaux).

Une visite médicale préalable au service de santé universitaire peut être nécessaire si l’activité confiée à l’étudiant présente des risques particuliers.

Il est interdit d’exposer des étudiants mineurs à des substances, matériels et situations dangereuses (cf. articles L. 4153-8 et D. 4153-4 du code du travail).

**9. Confidentialité**

L’étudiant est soumis à une obligation de confidentialité.

Il s’engage à n’utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues durant son accueil au sein de l’unité de recherche pour en faire l’objet de publication ou communication à des tiers sans accord préalable de l’unité de recherche.

L’étudiant s’engage par ailleurs à ne conserver, emporter, ou prendre de copie d’aucun document ou logiciel, de quelque nature que ce soit, appartenant à l’unité de recherche sauf accord écrit du directeur de cette dernière. Sauf autorisation expresse du directeur d’unité, il lui est interdit de prendre des photographies.

***L’étudiant :***

Nom : Nazar Prénom : Ahmed

Adresse : 15 avenue de la cure d’air Code postal : 91400

Ville : Orsay

Tél : +33 759 83 2618 Mail : sardarahmednazar@gmail.com

Date de naissance : 27/09/2000 N° de carte d’étudiant : IN732832

***La formation suivie :***

Mention : Informatique

Année dans la formation : 1ère

Intitulé du parcours : Magistère

Responsable pédagogique de l’UE au sein de la formation : Sylvain CONCHON

Etablissement référent : UFR Sciences, Université Paris-Saclay

***Le laboratoire d’accueil :***

Nom du laboratoire :

Adresse :

Lieu d’accueil :

*Encadrement :*

Nom et Prénom du tuteur :

Etablissement de rattachement du tuteur :

Téléphone du tuteur :

Mail du tuteur :

**Description des objectifs de formation et des actions menées pendant la présence au laboratoire :**

**Durée et organisation de la présence au laboratoire :**

**Absence ou interruption de la formation de sensibilisation à la recherche *:*** cette activité pédagogique est obligatoire, les absences doivent être justifiées dans les mêmes conditions que les autres enseignements obligatoires.

**Noms et signatures :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| L’étudiant (les étudiants s’ils viennent en groupe) | Le responsable de l’UE au sein de la formation : | Le directeur du laboratoire | Le tuteur |
| Ahmed Nazar | Mr. Sylvain CONCHON |  | Mr Nadjib Lazaar |

